



HOTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR



Ville de
NOUMÉA



SOMMAIRE

Au conseil municipal junior	4-5
Petits élus aux grandes idées	6-7
Je veux faire entendre ma voix	8-9
Préparation de l'élection	10-11
Déroulement de l'élection	12-13
Dépouillement, résultats	14-15



EDITO

DEUX ANS POUR AGIR

Tu t'intéresses à la vie de ton école? A ta ville? Alors cette année, participe à l'élection du conseil municipal junior de Nouméa!

Tu peux voter si tu es en CE2, CM1 ou CM2 et te présenter à l'élection si tu es en CM1. Si tu es élu(e), tu pourras pendant deux ans, contribuer à améliorer le cadre de vie pour les plus jeunes en proposant des projets, en t'exprimant sur différents sujets comme l'environnement, le bien être dans les écoles, le vivre ensemble, la vie scolaire, etc.

Ton avis compte!
Grâce au conseil municipal junior, tu découvriras ta ville autrement.

Participer au vote, être candidat(e) ou être élu(e) sera une belle expérience citoyenne. Dans ce livret, tu auras toutes les informations nécessaires sur le conseil municipal junior.

Alors, prêt pour l'aventure?

Sonia Lagarde
Maire de Nouméa

AU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR, JE DÉFENDS MES PROJETS ET JE PARTICIPE

Le conseil municipal junior (CMJ)

Qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2002, le CMJ est un lieu de débats et de décisions où chaque enfant élu, appelé conseiller municipal junior, peut exposer ses idées et développer des projets pour la Ville de Nouméa et les Nouméens. C'est un espace dédié à la citoyenneté.

Il permet aux conseillers municipaux juniors de développer leur sens des responsabilités, leur esprit de solidarité, mais également leur engagement dans le cadre des actions menées.

Comment il fonctionne ?

Il est composé de 76 conseillers :

38 filles et 38 garçons.

Ces conseillers sont des élèves de CM1, élus pour deux ans par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Nouméa.

Ils se réunissent au moins une fois par mois et peuvent également s'investir les mercredis pédagogiques, pendant les vacances scolaires ou les week-ends.



À LA VIE DE LA VILLE

Les conseillers municipaux juniors

Leur rôle

Chargés de représenter la Ville de Nouméa dans le cadre de leurs actions, les conseillers municipaux juniors travaillent également à la concrétisation de leurs différents projets.

Ils sont un relais entre les élus « adultes » du conseil municipal et tous les partenaires qui les accompagnent durant leur mandature.

Leurs devoirs

- ✓ **DISPONIBILITÉ**
- ✓ **ATTITUDE CITOYENNE**
- ✓ **RESPONSABILITÉ**

Leurs qualités

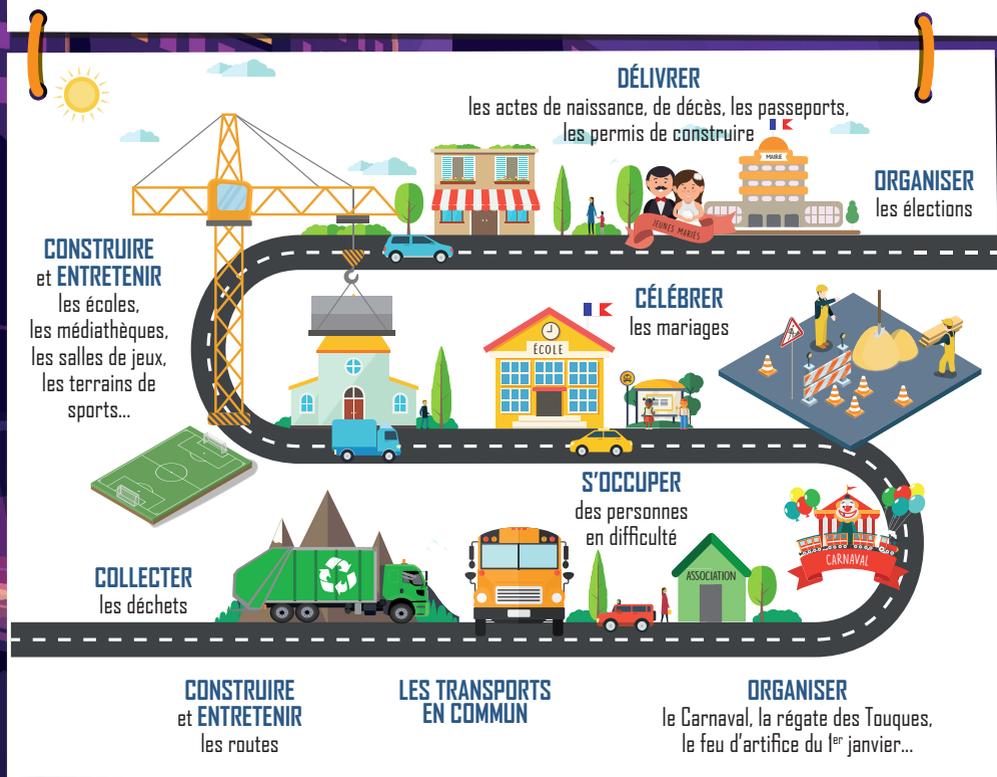
- ✓ **ÉCOUTE**
- ✓ **IMPLICATION**

PETITS ÉLUS AUX GRANDES IDÉES

Des missions, des projets

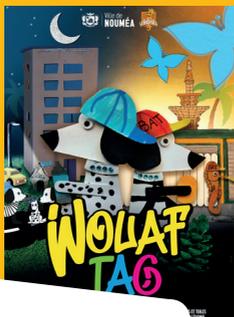
Toutes tes idées sont les bienvenues, mais les projets retenus au CMJ doivent quand même :

- correspondre aux missions de la Ville de Nouméa
- s'adresser au plus grand nombre
- répondre à l'intérêt de tous
- être réalisables



Regarde

Tu peux mettre en place des actions dans les domaines de la solidarité, de l'environnement, de la culture, de la sécurité, du sport.



VALORISER MA VILLE

Réalisation d'un film en stop motion sur la lutte anti-tags avec l'association Jeunes et Toiles (rédaction du scénario, montage des décors et du son, participation à la réalisation...)

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Participation à des opérations de reboisement
- Nettoyage de platiers,...

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE À L'ÉCOLE

- Diffusion de malles de jeux pour diversifier les activités pendant les récréations
- Réalisation d'un almanach de fruits et légumes locaux



VIVRE ENSEMBLE

- Collecte de jouets de Noël pour les enfants défavorisés
- Rencontres intergénérationnelles avec les personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Sensibilisation aux gestes qui sauvent

JE VEUX FAIRE ENTENDRE MA VOIX

Je me décide

Pourquoi je veux devenir « conseiller municipal junior » ?

Devenir conseiller municipal junior me permettra de m'initier à la démocratie et d'exercer ma citoyenneté en partageant des droits et des devoirs avec mes autres camarades.

Je pourrai être utile dans ma commune, jouer un rôle important pour faire passer mes idées, défendre mes projets et les réaliser pour l'ensemble des Nouméens.

Pourquoi pas moi ?

J'ai des ambitions pour ma ville et je voudrais vivre des expériences exceptionnelles.

Pour cela, je peux :

- participer à l'amélioration de la vie de la commune
- exercer des responsabilités
- être un ambassadeur en véhiculant une bonne image de la ville

Est-ce que je peux être candidat ?

Oui si :

- je suis en classe de CM1
- j'habite à Nouméa
- j'ai l'accord signé de mes parents
- j'ai des idées

Je m'organise

OUVERTURE

de la campagne électorale par les élus « adultes »
du conseil municipal :
du 14 mars au 18 mars

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
14	15	16	17	18
MARS	MARS	MARS	MARS	MARS

DÉROULEMENT

de la campagne électorale
dans les écoles de Nouméa
du 14 mars au 27 avril

du

LUNDI		MERCREDI
14	au	27
MARS		AVRIL

ÉLECTIONS

JEUDI
28
AVRIL

PROCLAMATION

des résultats par le maire en salle
d'honneur de l'hôtel de ville

MARDI
3
MAI

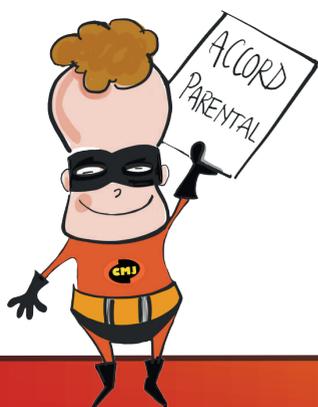
Et c'est parti pour 2 ans !

PRÉPARATION DE L'ÉLECTION : COMMENT

Nous nous présentons à l'élection en binôme

1 LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Tu as l'accord signé de tes parents
- Inscris ton nom et celui de ton binôme sur la fiche de candidature (*attention : si tu es une fille, ton binôme doit être un garçon. Si tu es un garçon, ton binôme est une fille.*)
- Remets la fiche de candidature à ta maîtresse ou ton maître



2 LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

- Vous menez votre campagne en binôme
- Présentez votre programme et vos idées dans votre école
- Organisez des débats avec les autres candidats et des rencontres pour exposer votre projet à vos camarades de CE2, CM1 et CM2
- Réalisez des affiches ou des tracts
- Vous pouvez demander de l'aide à votre maîtresse ou votre maître, mais c'est à vous de jouer, à vous d'être convaincant pour gagner des voix !



ÇA SE PASSE ?

3 LA PRÉPARATION DU VOTE

- Chaque école envoie la liste officielle des candidats à la mairie
- La mairie fournit le matériel électoral nécessaire pour le vote :
 - la carte d'électeur
 - les enveloppes
 - l'isoloir, cabine où chacun peut voter en secret
 - l'urne, boîte où chacun dépose son enveloppe
- Chaque école doit réaliser les bulletins de vote où sont inscrits les noms des binômes



À SAVOIR

Je ne peux présenter ma candidature qu'une seule fois, dans un seul binôme.

OU
POUR NOUS

VILLE

DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION : COMMENT

Je veux voter

1 Tu te présentes au bureau de vote de ton école avec ta carte d'électeur.



2 Tu prends le bulletin de chaque binôme et une enveloppe.



3 Tu entres seul dans l'isoloir :

- tu glisses dans l'enveloppe le bulletin du binôme que tu veux élire
- tu refermes l'enveloppe, sans la coller
- tu jettes dans la poubelle de l'isoloir les bulletins non utilisés



REPLIR MON DEVOIR ÉLECTORAL ?



4

Tu reviens vers la table de vote avec ta carte et ton enveloppe :

- le premier assesseur lit ton nom à haute voix sur ta carte d'électeur
- le deuxième assesseur recherche ton nom sur la liste d'émargement (où sont inscrits les noms de tous les électeurs)
- le président du bureau de vote actionne l'urne : tu peux glisser ton enveloppe dans la fente
- le président du bureau de vote prononce les paroles magiques : « A voté ! »

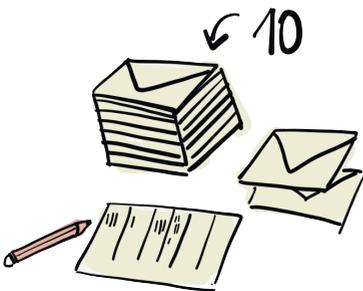


5

Le deuxième assesseur tamponne ta carte et tu signes sur la liste.

DÉPOUILLEMENT

Quand le vote est terminé et que chacun a déposé son bulletin, le président du bureau de vote déclare : « **le scrutin est clos !** ». Il reste à dépouiller les enveloppes et à compter les différents bulletins.



- On compte les enveloppes et on les met en paquets de 10.
- On compte les signatures sur la liste d'émargement pour vérifier si le nombre d'enveloppes correspond au nombre de votants.



4 personnes sont choisies dans l'assistance pour sortir les bulletins des enveloppes. On les appelle les scrutateurs : ils pointent et additionnent le nombre de voix recueillies par chaque binôme.



Le président du bureau de vote remplit le procès-verbal des résultats et le transmet à la mairie par l'intermédiaire du directeur de son école.

RÉSULTATS

S'IL Y A ÉGALITÉ DE VOIX,
C'EST LE BINÔME LE PLUS ÂGÉ
QUI L'EMPORTE. C'EST LA RÈGLE !

Le binôme qui a obtenu le plus de voix
est élu au conseil municipal pour 2 années
scolaires.

À SAVOIR

*Comme pour de
véritables élections,
les bulletins raturés ou
comportant des signes
distinctifs autre que le
choix du binôme
seront déclarés nuls.*

**Le conseil municipal junior
est officiellement installé lors
de la proclamation présidée par
le maire à l'hôtel de ville de Nouméa.**





CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Service de la vie éducative

33, avenue Bonaparte
Rivière-Salée, Nouméa
cmj@ville-noumea.nc

Tél. : 23 27 16



Ville de
NOUMÉA